

Le P'tit BONJOUR

Edition numérique.
Pas de version
papier ce mois-ci.

Lettre municipale de Saint-Junien - avril 2020 - n°196

Poètes, à vos plumes ?

Pourquoi ne pas profiter de ce moment à part que représente le confinement pour laisser libre cours à son imagination ? Le 35^e concours de poésie de la ville de Saint-Junien est ouvert depuis quelques semaines. Les poètes ont jusqu'au 30 septembre pour participer.

Les Plumes Limousines et la municipalité de Saint-Junien proposent aux candidats d'écrire dans une ou plusieurs des sections figurant au règlement : poésie libre, poésie classique et poésie d'improvisation.

Le premier prix de chaque section sera récompensé par une somme de 150 euros et un diplôme, le second prix de chaque section par 50 euros et un diplôme et le troisième prix de chaque section par 25 euros et un diplôme.

Le jury du concours de poésie se réunira en janvier 2021 pour délibérer.

Pour recevoir le règlement complet adresser une enveloppe timbrée à M. Patrick Ducros - 4, rue Thiphonnet - 87200 Saint-Junien, ou par courriel à : patrick.ducros87@gmail.com.

SOMMAIRE

! **Résultat des élections municipales**

! **Gestion de la pandémie**

! **Aide alimentaire**

Election municipale

La nouvelle équipe attend son installation



Le processus de renouvellement du Conseil municipal n'est pas terminé. A Saint-Junien, les électeurs ont tranché au premier tour des élections mais la séance d'installation de la nouvelle assemblée communale, prévue le 22 mars, n'a pu se dérouler du fait des mesures de confinement et de protection contre l'avancée de l'épidémie du covid 19.

Le gouvernement devrait décider mi-mai les dates auxquelles pourrait se dérouler cette installation. Le mandat de l'équipe actuelle est donc prolongé jusqu'à la mise en place du nouveau Conseil municipal.

Lors du scrutin du 15 mars, la liste conduite par Pierre Allard a obtenu 61,17% des suffrages exprimés, contre 38,83% pour la liste conduite par Yoann Balestrat. En conséquence, la liste « Saint-Junien 2020-2026 - Préparer l'avenir, pour vous, avec vous » comptera 27 élus au conseil municipal, la liste « Energie citoyenne pour

Saint-Junien » comptera 6 sièges.

Les élus

Saint-Junien 2020-2026 : Pierre Allard, Laurence Chazelas, Hervé Beaudet, Mireille Chabaud, Lucien Coindeau, Joëlle Pichon, Didier Lekiefs, Bernadette Desroches, Thierry Granet, Nadège Coucaud, Alex Gerbaud, Eliane Croci, Philippe Gandois, Laure Mura, Christophe Wacheux, Esther Rasoa Fenosoa, Bernard Beaubreuil, Béatrice Compère, Clément La Dune, Julia Sebah, Noël Laurencier, Aurabelle Pesque, Claude Balestrat, Stéphanie Tricard, Didier Roy, Christèle

Simmoneau, Bruno Malagnoux. Les 12 premiers de la liste sont également élus au conseil communautaire.

Energie citoyenne : Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Nathalie Tarnaud, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique.

Les 3 premiers de la liste sont également élus au conseil communautaire.

Si la situation permet de le réaliser et de le distribuer, le magazine « Bonjour » de début juillet présentera plus en détail la nouvelle équipe municipale.

Les résultats

Inscrits 8 391

Votants 3 917 soit une participation de 46,68%

Exprimés 3 747

Pierre Allard 2 292 voix soit **61,17%**

Yoann Balestrat 1 455 voix soit **38,83%**

Covid-19

Depuis plusieurs semaines, l'épidémie du covid 19 bouleverse la vie de chacun d'entre nous comme le fonctionnement de toute la société. Le phénomène est inédit et malgré toutes les interrogations, il faut faire face pour endiguer la progression de la maladie et supporter les contraintes des mesures sanitaires qui l'accompagnent.



Le personnel municipal en aide aux personnes âgées ou en situation de handicap



Dans ce contexte, le service public démontre toute son efficacité, à commencer par l'hôpital public et ses personnels pourtant si malmenés depuis plusieurs années. Les collectivités locales prennent aussi leur part, à un autre niveau, pour soutenir quand c'est possible l'action des soignants et rendre l'épreuve plus facile à vivre pour la population.

Dès le début du confinement, mairie et communauté de communes ont pris les mesures pour assurer la continuité du service public, protéger le public et les agents territoriaux. L'accueil physique des administrés a été interrompu le 19 mars avec la fermeture de tous les bâtiments et équipements municipaux, mais une permanence téléphonique a été maintenue pour les services administratifs et techniques permettant de répondre à toutes les questions de la population et d'assurer les urgences.

La plupart des agents ont été placés en confinement chez eux avec, lorsque cela était possible, recours au télétravail afin de maintenir un service minimum. Certains services restent cependant sur le terrain dans des conditions adaptées à la situation. C'est le cas de l'état-civil (uniquement pour les naissances et les décès), du cimetière, du CCAS, du nettoyage, de l'eau et assainissement, des ordures ménagères.

Sous l'autorité du maire, la directrice générale des services, le directeur de cabinet, le directeur des services techniques sont présents en permanence pour coordonner le travail de la collectivité. Les autres directeurs et chefs de services sont en télétravail. Le dispositif permet de maintenir le lien avec les administrés, d'effectuer les missions indispensables à la vie de la commune et d'aider le plus grand nombre à surmonter l'épreuve imposée par l'épidémie.

Service minimum d'accueil

La première urgence était de mettre en place le service minimum d'accueil destiné aux enfants des personnels soignants et des professionnels du médico-social. Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), animateurs, personnels de la restauration scolaire, agents des crèches sont sur le pont quotidiennement. Les enfants scolarisés sont accueillis au groupe scolaire Chantemerle où les agents municipaux encadrent le temps périscolaire et la restauration. Vingt-cinq agents se relaient sur cette mission. Les enseignants, pour leur part, prennent en charge le temps scolaire.

Six enfants, au maximum quatre en même temps, étaient accueillis les deux premières semaines, mais les prévisions laissent penser qu'ils seront plus nombreux dans les jours qui viennent.

Le personnel du multi accueil et de la micro-crèche est également mobilisé. Là encore peu d'enfants, quatre dans la première structure, trois dans la seconde pour la première quinzaine, mais les chiffres devraient évoluer. L'essentiel reste de donner une solution aux parents qui travaillent dans le secteur de la santé.

Centre communal d'action sociale

Habitué toute l'année à répondre aux situations de détresse, le Centre communal a dû innover pour venir en aide aux personnes les plus fragiles. Le 16 mars, a été mis en place un service de portage de courses et de médicaments au bénéfice des personnes de plus de 70 ans ou à la santé précaire. Depuis, chaque jour, ce sont quatre à cinq personnes qui sont ravitaillées

par les trois agents du CCAS mais aussi par sept autres fonctionnaires volontaires. L'élu en charge des personnes âgées et isolées participe à cette opération. Il tient d'ailleurs à saluer les responsables et personnels des supermarchés et des pharmacies qui font tout pour faciliter le bon fonctionnement de ce service. Renseignements au 05 55 43 06 82.

C'est aussi auprès du CCAS que les personnes ne possédant pas d'accès internet peuvent se procurer les attestations de déplacement. Et pendant ce temps, le travail habituel se poursuit : aide alimentaire ou financière d'urgence, instruction de dossiers d'aides diverses.

Masques de protection

Détentrice de masques FFP2 depuis l'épidémie de H1N1, la municipalité a décidé de les mettre à disposition des personnels soignants. 4 000 masques ont été livrés aux pharmacies de la ville afin qu'elles les distribuent aux professionnels de santé, 2 000 ont été donnés au centre hospitalier. Une partie a été conservée pour doter les agents territoriaux qui travaillent sur le terrain.

La culture à la rescousse

Pour rendre le confinement plus vivable et profiter de ce moment pour se cultiver en s'amusant, le service municipal d'action culturelle offre régulièrement sur Facebook des découvertes artistiques ou historiques. Peinture, histoire locale, littérature, conte pour enfants... Il y en a pour tous les goûts.

A voir sur le compte *Ville de Saint-Junien*.

Les maisons de quartiers et les éducateurs sportifs font également des propositions sur leurs groupes Facebook.

L'aide alimentaire malgré les contraintes

Les contraintes du confinement et les risques de contamination entravent l'action des associations à but humanitaire. Certaines tentent toutefois de maintenir un minimum d'activités pour permettre aux plus fragiles de traverser cette période particulièrement délicate.

Mardi 31 mars, l'antenne de Saint-Junien du Secours populaire a pu organiser une distribution de produits alimentaires pour une soixantaine de foyers. « Pour respecter les mesures sanitaires, les bénéficiaires ont été invités à venir à un horaire précis, un tous les quarts d'heure, afin de limiter les contacts », raconte Martine Sénamaud, la présidente de l'antenne. Chacun a reçu de quoi se nourrir une quinzaine de jours. Beaucoup ont exprimé leur soulagement et leur reconnaissance aux bénévoles de l'association.

Pour autant, ces derniers s'inquiètent. « Nous espérons pouvoir organiser une nouvelle distribution d'ici un mois, mais nous avons de grosses difficultés d'approvisionnement. Les grandes surfaces et la banque alimentaire nous aident mais nous manquons de bras pour transporter les marchandises. Nombre de nos bénévoles, pour beaucoup relativement âgés, restent confinés chez eux et c'est bien compréhensible. Dès que nous le pourrons, nous recontacterons les bénéficiaires mais pour l'heure je ne suis pas en mesure de dire quand » regrette Martine Sénamaud.



L'Épicerie solidaire à pied d'œuvre

Au cœur de l'action sociale de la communauté de communes, l'Épicerie solidaire accueille toujours ses bénéficiaires. Les familles sont reçues à tour de rôle les lundis, jeudis et vendredis.

Depuis 2015, l'épicerie vient en aide aux foyers qui traversent une difficulté passagère : régler une facture, acheter de l'électroménager nécessaire, rembourser une dette... Il ne s'agit pas d'assistantat, ici chacun paye ses courses mais à des tarifs qui permettent de faire des économies. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à participer à des ateliers pour apprendre à gérer un budget, à s'alimenter de manière équilibrée, à préserver sa santé...

Pour y avoir accès, il faut être recommandé par le CCAS, une assistante sociale, un organisme social.

VITE DIT

Petites mains

Face au manque de masques de protection, l'association "Couture loisirs, couture plaisir" s'est mise à l'ouvrage pour en fabriquer selon le protocole proposé par le CHU de Grenoble. Les couturières ont réalisé une centaine de masques que la présidente de l'association a remis au maire il y a quelques jours. La municipalité se charge de les distribuer en fonction des besoins.



Solidarité

Plusieurs personnes ont spontanément proposé leurs services pour apporter leur aide aux services municipaux, notamment pour le portage des courses aux personnes âgées. Le besoin ne s'est pas fait

sentir pour l'heure mais le geste de solidarité mérite d'être salué.

Manifestations publiques

L'ensemble des manifestations publiques, municipales et associatives, sont annulées jusqu'à nouvel ordre. C'est le cas par exemple du festival littérature jeunesse "Faites des livres" et de la course pédestre "La Glanetaude" qui sont reportés à l'année prochaine.

Il est impossible aujourd'hui de dire quand barrêt du confinement permettra la reprise des activités culturelles, sportives et de loisirs.

Accueil de loisirs

Pour les vacances scolaires de printemps, l'accueil de loisirs fonctionnera au groupe scolaire Chantermerle du 20 au 30 avril, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Cet accueil est réservé aux enfants des professionnels de santé de la commune de Saint-Junien. Les autres communes de la Porte océane du Limousin prennent en charge cet accueil pour les enfants de leurs résidents.

Il est nécessaire de s'inscrire au 06 74 09 85 96 ou au 05 55 43 06 80.

Ordures ménagères

La communauté de communes informe que les personnes qui ne disposent plus de sacs rouges, peuvent réutiliser les sacs noirs ou ceux que l'on trouve dans le commerce. Par ailleurs, le Syded invite les usagers à limiter au maximum les apports aux éco-points et leur conseille de ne trier qu'à l'occasion d'un déplacement pour faire leurs courses par exemple.

Kaolin FM

Kaolin FM, radio de proximité, reste mobilisée durant la période "covid 19" pour informer les habitants du territoire. Elle diffuse les informations régionales du GRAL (groupe des radios associatives du Limousin) à 5h30, 6h30, 7h15, 8h30, 12h00 et 18h00 et ses informations locales des rédactions de Kaolin à 6h45, 7h45, 8h45, 12h15, 17h30. A écouter sur la fréquence 88.9.

Maternelles

Les inscriptions dans les écoles maternelles de la ville pour la rentrée 2020/2021 se poursuivent

jusqu'au 28 avril. Elles concernent les enfants nés en 2017 (ou 1er trimestre 2018).

Le dossier d'inscription doit être rempli et remis au service éducation de la mairie. Il peut être téléchargé et complété sur saint-junien.fr. Il peut être déposé dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyé par mail à education@saint-junien.fr.



Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication :
Hervé Beaudet
Rédaction et photos:
service communication